NO. 51/2020

WOMEN'S WORLD

RETRACER 20 ANS DE PAIX FÉMINISTE

LES FEMMES ARTISANS DE LA PAIX RÉFLÉCHISSENT SUR LE CHEMIN PARCOURU POUR FAIRE PROGRESSER LE PROGRAMME FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ AU BURUNDI, EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, AU NÉPAL, AU SOUDAN DU SUD ET EN OUGANDA

Women's International Peace Centre
Amplifying Women's Voice and Power

Adresser toute correspondance à:

The Executive Director
Women's International Peace Centre (The Peace Centre) Plot 1, Martyrs Garden Road B, Ntinda
P.O Box 4934, Kampala – Uganda
Tel: +256-414-543953
program@wipc.org
www.wipc.org

Les Auteurs
Justin Sheria
Brian Mutebi
Kripa Basnyat
Dipti Tamang

L'Equipe de Rédaction

Helen Kezie-Nwoha	*Executive Director*
Juliet Were	*Deputy Executive Director*
Evelyn Birungi	*Communications Intern*
Sandra Tumwesigye	*Advocacy and Communications Coordinator*
Sharon Eryenyu	*Communications Officer*

Proof-reader
Angela Rwabose

ISSN: 1019-1534

Copyright November 2020 © Women's International Peace Centre
Tous Droits Réservés

NO. 51/2020

WOMEN'S WORLD

RETRACER 20 ANS DE PAIX FÉMINISTE

LES FEMMES ARTISANS DE LA PAIX RÉFLÉCHISSENT SUR LE CHEMIN PARCOURU POUR FAIRE PROGRESSER LE PROGRAMME FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ AU BURUNDI, EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, AU NÉPAL, AU SOUDAN DU SUD ET EN OUGANDA

Women's International Peace Centre
Amplifying Women's Voice and Power

AVEC L'APPUI DE

Cordaid

AWDF
AFRICAN WOMEN'S DEVELOPMENT FUND

FOKUS
FORUM FOR WOMEN AND DEVELOPMENT

LETTRE À NOS LECTEURS

Helen Kezie-Nwoha
Directrice Executive

Alors que nous célébrons vingt ans depuis l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, une étape importante qui portait avec elle un grand espoir de changement transformateur, je suis heureuse de vous présenter sept femmes artisanes de la paix.

Dans cette 51ème édition de Women's World, nous vous emmenons au Burundi, en République démocratique du Congo, au Népal, au Soudan du Sud et en Ouganda à travers les récits personnelles et les réflexions de nos partenaires qui ont pris le devant pour faire avancer l'agenda des femmes, la paix et la sécurité dans leur pays au cours des deux dernières décennies et plus. À travers leurs parcours et leurs délibérations, nous revenons sur 20 ans d'agitation pour la participation des femmes à la prévention, au règlement des conflits et à la consolidation de la paix; à nos efforts pour prévenir, mettre fin et répondre à la violence sexuelle liée aux conflits; et assurer une aide et un relèvement axés sur l'égalité des genres par divers moyens.

Nous suivons les 7 femmes artisans de la paix - qui sont des partenaires de longue date de Peace Center et des anciennes disciples du Feminist Leadership Institute - sur l'état de la mise en œuvre de la résolution 1325 à travers les plans d'action nationaux, y compris les défis et les recommandations pour l'avenir. Bien que les contextes puissent sembler différents, il existe un fil conducteur clair de messages communs à tous les niveaux.

Par exemple, les conversations renforcent la nécessité de revenir à l'essentiel pour que l'agenda soit vraiment transformateur. Les artisans de la paix soulignent la nécessité de s'attaquer au statut social subalterne attribué aux femmes, de remettre en question les normes négatives et d'accorder la priorité de contrôle aux femmes sur leur identité, leur corps et leur travail. Elles mettent l'accent sur l'autonomisation économique et l'éducation des femmes en tant que conditions préalables essentielles pour permettre aux femmes de vraiment agir, en défiant les masculinités négatives et en sensibilisant les hommes à faire avancer l'agenda. La nécessité d'inclure, d'équiper et de fournir un espace pour les jeunes et d'être sensible aux diverses identités et vulnérabilités est également claire. Dans tous les pays, l'importance de lutter contre les traumatismes a été affirmée ainsi que la nécessité de réinventer une paix véritablement holistique. Il y avait également des inquiétudes concernant le fait que le programme ne réalisait pas assez et nécessitait à bien des égards une refonte.

Dans cette édition, nous poursuivons notre pratique consistant à amplifier la voix des femmes et leur pouvoir pour la paix. Je vous invite à suire Marie Louise Baricako de l'Inamahoro du Burundi (anciennement; Mouvement des femmes et filles pour la Paix et la Sécurité - MFFPS); Jolly Kamuntu, de Karibu Jeunesse Nouvelle (KJN) en République Démocratique du Congo, Dr Renu Adhikari, de National Alliance of Women Human Rights Defenders (NAWHRD) et Rama Dhakal, Fédération Nationale des Handicapés du Népal (NFDN) toutes deux du Népal; Mary Apayi Ayiga de Raise Women's Hope et Hannah Lorna de Women Leadership Organisation au Soudan du Sud au Soudan du Sud; et Cecilia Engole Alupo, de Teso Women's Peace Activists (TEWPA) en Ouganda.

#FeministPeace

CONTENU

01 **INTRODUCTION**

Juliet Were
Women's International Peace Centre

05 **POSITIONNER LA PROCHAINE GÉNÉRATION DE FEMMES ARTISANS DE LA PAIX AU BURUNDI ET EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

Marie Louise Baricako
Inamahoro (formerly Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Securite - MFFPS)

Jolly Kamuntu
Karibu Jeunesse Nouvelle (KJN) association

17 **PAS DE PAIX SANS JUSTICE: ENCAPSULATION DU RÉCIT FÉMINISTE SUR LA PAIX DU NÉPAL**

Dr Renu Adhikari Rajhbandari
National Alliance of Women Human Rights Defenders (NAWHRD)

Rama Dhakal
National Federation of the Disabled Nepal (NFDN)

27 **RETRACER LE LEADERSHIP DES FEMMES POUR GARANTIR ET MAINTENIR LA PAIX AU SOUDAN DU SUD**

Mary Apayi Ayiga
Executive Director, Rise Women's Hope

Hannah Lorna
Executive Director, Women Leadership Organisation

34 **20 ANS DE LA RÉSOLUTION 1325 DU CONSEIL DE SÉCURITÉ EN OUGANDA: COMME LE VOIT UNE MILITANTE DE LA PAIX COMMUNAUTAIRE FÉMINISTE**

Cecilia Engole Alupo
Executive Director, Teso Women Peace Activists

INTRODUCTION

Juliet Were
Women's International Peace Centre

L'année 2020 est une année de multiples jalons et anniversaires. C'est une année de révision de la responsabilité sur différents fronts, conformément à l'Agenda des femmes pour la paix et la sécurité, ainsi que l'égalité des genres. Il s'agit notamment du 25è anniversaire de la Déclaration et du Programme d'Action de Beijing, du 20è anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et de l'engagement de l'Union Africaine à l'Agenda 2063 de faire taire les armes d'ici 2020. Nous célébrons le leadership des femmes (au niveau local et de la société civile) et l'activisme qui a poussé et fait campagne pour aboutir à un langage dans des cadres normatifs sur les FPS.

La Déclaration et le Programme d'Action de Beijing (BPfA), le programme mondial le plus complet pour les droits et l'autonomisation des femmes, est l'un des documents fondateurs sur les résolutions 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU) et les résolutions d'appui sur les femmes, la paix et la sécurité (WPS). Le domaine de préoccupation critique concernant les femmes et les conflits armés appelle, entre autres objectifs, une participation accrue des femmes à la résolution des conflits au niveau de la prise de décision et à la protection des femmes vivant dans des situations de conflit armé. Le BPfA souligne également l'impact et les expériences liés au genre dans les situations d'urgence humanitaire, et donc la nécessité d'un soutien plus holistique aux femmes, aux jeunes femmes, aux adolescentes et aux personnes non conformes au genre touchées par la crise.

En 2000, le Conseil de sécurité des Nations Unies a reconnu et adopté la résolution historique sur les Femmes, la Paix et la Sécurité, la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité, qui est l'un des principaux cadres garantissant la participation des femmes aux processus de paix et à la prise de décisions. Il s'agit de la première résolution adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies traitant spécifiquement des questions de genre et des expériences des femmes dans les situations de conflit et d'après conflit, y compris le rôle central des femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix.

Il s'articule sur 4 piliers.

La Participation: appelle à une participation accrue des femmes à tous les niveaux de prise de décision; dans les mécanismes de prévention, de gestion et de résolution des conflits; dans les négociations de paix; dans les opérations de paix, en tant que soldats, policiers et civils; et en tant que représentants spéciaux du Secrétaire général des Nations Unies.

La Protection: appelle spécifiquement à la protection des femmes et des filles contre la violence sexuelle et sexiste, y compris dans les situations d'urgence et humanitaires, comme dans les camps de réfugiés.

La Prévention: appelle à l'amélioration des stratégies d'intervention dans la prévention de la violence à l'égard des femmes, notamment en poursuivant les responsables de violations du droit international; le renforcement des droits des femmes en vertu de la législation nationale; et soutenir les initiatives de paix des femmes locales et les processus de règlement des conflits.

Le Secours et Relèvement: Appelle à faire progresser les mesures de secours et de relèvement pour faire face aux crises internationales dans une optique sexospécifique, notamment en respectant la nature civile et humanitaire des camps de réfugiés et en tenant compte des besoins des femmes et des filles dans la conception des camps et des établissements de réfugiés

En 2002, une déclaration présidentielle du Conseil de Sécurité a appelé les États membres de l'ONU à développer des initiatives au niveau national pour aider à mettre en œuvre la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité. En janvier 2018, 72 pays ont créé des plans d'action nationaux. Entre 1992 et 2019, les femmes représentaient en moyenne 13% des négociateurs, 6% des médiateurs et 6% des signataires des principaux processus de paix dans le monde. Environ sept processus de paix sur dix n'incluaient pas de femmes médiatrices ni de signataires. En outre, la proportion d'accords de paix comportant des dispositions sur l'égalité des sexes est passée de 14 à 22% entre 1995 et 2019; et entre 2015-2019, 11% seulement des accords de cessez-le-feu comportaient des dispositions sexospécifiques, contre 26% pour les autres types d'accords de paix.

Afin de renforcer les capacités des femmes à s'engager dans la médiation et la négociation, l'Union africaine a créé le Réseau des femmes africaines dans la prévention et la médiation des conflits (Femwise-Africa) en juillet 2017. L'objectif était de renforcer le rôle des femmes dans la prévention des conflits et la médiation ainsi que les efforts de rétablissement de la paix et de reconstruction et de développement après les conflits dans le contexte de l'architecture africaine de paix et de sécurité. Le réseau a créé des occasions de former des femmes à la médiation, à la négociation et à d'autres domaines thématiques liés à la médiation, en dotant les femmes des compétences nécessaires.

En outre, le réseau fournit une plate-forme pour encadrer les jeunes femmes afin qu'elles fassent partie intégrante de la médiation pour la paix, créant ainsi une base solide pour la génération actuelle et future de femmes médiatrices. D'autres réseaux de médiation ont été créés aux niveaux national et communautaire, notamment l'Association des femmes médiatrices africaines (Afrique du Sud), le Réseau des femmes pour la paix et le dialogue (Burundi) le Réseau des femmes dans la paix (Libéria), le Réseau des femmes pour la paix de Mano River; Réseau des femmes pour la paix

du Soudan du Sud, Groupe de travail conjoint des femmes pour la paix au Soudan et au Soudan du Sud; Réseau régional de médiatrices pour la paix des femmes religieuses; Yumbe Peace Mediators Network et Adjumani Peace Mediators Networks (Ouganda).

La représentation des femmes dans les parlements nationaux a également augmenté de 13,1% en 2000 à 24,9% en 2020 (ONU Femmes). La plupart des pays africains ont au moins un quota de genre en place, y compris 13 pays qui détiennent des sièges spécifiquement réservés aux femmes au parlement par opposition aux quotas de candidats ou de partis politiques légiférés. Ces sièges réservés ont permis aux pays de détenir des pourcentages élevés de femmes parlementaires, comme le Rwanda (61,25%), l'Afrique du Sud (46,35%), le Sénégal (41,82%) et l'Éthiopie (38,76%), et inclure plus de femmes et des perspectives diverses dans la prise de décision1 législative [Naye Bathily (février 2020. L'Afrique prend la tête historique chez les femmes orateurs parlementaires. [1]

Les femmes en leadership ont formé des réseaux pour construire leur base de lobbying et leur mécanisme de soutien. Le Réseau des femmes leaders africaines (AWLN) formé en juin 2017 est une initiative soutenue par la Commission de l'Union africaine et les Nations Unies, pour renforcer le leadership des femmes africaines dans la transformation du continent conformément à l'Agenda 2063. Avec le plaidoyer continu des femmes , il y a eu une augmentation du nombre de politiques et de lois visant à renforcer l'égalité des sexes. Certains d'entre eux incluent le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes en Afrique, adopté à Maputo au Mozambique en 2003 (le Protocole de Maputo), un instrument juridique qui fournit un

1. 1. Naye Bathily (Feb. 2020. Africa takes historic lead in female parliamentary speakers. https://blogs.worldbank.org/nasikiliza/africa-takes-historic-lead-female-parliamentaryspeakers

ensemble de normes sur les droits humains des femmes africaines, soutenu par les lois nationales. Ceux-ci ont été opérationnalisés par la création, par exemple, du Centre de formation régional de la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs (CIRGL) en 2014 pour former et sensibiliser les magistrats, les unités de police, les travailleurs sociaux, les médecins et d'autres catégories de personnes qui traitent des cas de violence sexuelle dans la région des Grands Lacs.

Cependant, comme l'étude mondiale de 2015 sur la mise en œuvre de la résolution 1325 le soulignait, «une grande partie des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 1325 continue d'être mesurée en 'premiers' plutôt que comme une pratique courante.» Cinq ans après l'Etude Globale, ses recommandations continuent d'être urgentes et pertinentes. La participation des femmes doit être soutenue dans toutes les initiatives menées par les Nations Unies, la Commission de l'Union Africaine, les Commissions Economiques Régionales et les États Membres pour enrayer la militarisation, l'intégrisme et toutes les incidences perturbant la paix et la sécurité mondiales. Enfin, pour que les plans d'action nationaux et régionaux sur la résolution 1325 du CSNU soient mis en œuvre, ils devraient être entièrement financés en tant que véritable représentation de l'engagement des États membres envers l'agenda des femmes, de la paix et de la sécurité.

POSITIONNER LA PROCHAINE GÉNÉRATION DE FEMMES ARTISANES DE LA PAIX AU BURUNDI ET EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO.

Marie Louise Baricako
Présidente du mouvement INAMAHORO, Mouvement des Femmes et de Filles pour la Paix et la Sécurité, ancienne présidente du Mouvement des Femmes et des Filles pour la Paix et la Sécurité au Burundi (MFFPS)

Jolly Kamuntu
Karibu Jeunesse Nouvelle (KJN) association

Dans la région des Grands Lacs, la République démocratique du Congo (RDC) et le Burundi ont connu des décennies de conflit, de transitions politiques mouvementées et de violations massives des droits des femmes. Ces conflits ont eu des impacts sociaux, politiques et économiques, touchant particulièrement les femmes. Si les femmes sont considérées à la fois comme des actrices clés et des victimes des conflits, leur vulnérabilité dans ces contextes, en particulier à la violence sexuelle, était claire pour tous.

En 2000, la communauté internationale, par l'intremise du Conseil de sécurité des Nations Unies, a franchi une étape importante en réponse aux défis auxquels les femmes sont confrontées dans le monde dans le domaine de la paix et de la sécurité. Le 31 octobre 2000, la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) sur les femmes, la paix et la sécurité a été adoptée.

La résolution 1325 du CSNU, en tant que résolution historique, a ouvert la voie à des résolutions ultérieures exprimant la préoccupation que les civils, en particulier les femmes et les enfants, représentent la grande majorité des personnes touchées par les conflits armés, y compris en tant que réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur du pays, et sont de plus en plus ciblés par les combattants et éléments armés. Ils ont également réaffirmé le rôle important des femmes dans la prévention et la résolution des conflits et dans la consolidation de la paix, et souligné l'importance de leur participation égale et de leur pleine implication dans tous les efforts de maintien et de promotion de la paix et de la sécurité, et la nécessité de renforcer leur rôle dans la prise de décision en matière de prévention et de résolution des conflits.

AVANT ET APRÈS LA RÉSOLUTION 1325 DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Jolly Kamuntu fait une retrospection et réfléchit à ce que la résolution 1325 signifiait pour les femmes artisanes de la paix en RDC.

Nous vivons en conflit. Tel est le contexte dans lequel nous avons évolué. La particularité de l'Est de la RDC est le champ de bataille, la capitale mondiale du viol et un cimetière pour les journalistes. Au fil des années, la situation a pris différentes formes. La violence sexuelle se produisait auparavant pendant les guerres et était perpétrée par des groupes armés. Des viols en série ont été commis, des femmes ont été enterrées vives et des femmes ont été utilisées comme armes de guerre. En réalité, c'était un message aux communautés que si vous ne vous rendez pas, si vous ne cédez pas, les femmes seront brûlées et enterrées vives.

Les conflits ont fait reculer les droits des femmes en RDC de 100 ans. Les conflits ont permis aux violeurs de commencer à banaliser la violence sexuelle alors que de plus en plus de cas étaient signalés et normalisés. . Il y a aussi une léthargie aux niveaux national et international permettant aux dirigeants de ne pas considérer le viol comme une urgence.

Cette banalisation a terni la dignité des femmes congolaises. Nous ne devons pas accepter cela dans notre culture. C'est le combat que nous menons actuellement. Je sais qu'il y a des viols et des violences comis à l'encontre les femmes ailleurs, mais pas au même rythme et avec la même ampleur que dans notre cas.

Les femmes en RDC ont été les principales victimes des différents conflits, de l'insécurité qui en a résulté. et les effets néfastes de la guerre malgré l'absence de consultation dans la planification de la violence armée. Nous avons appelé les femmes à jouir de leur droit à la sécurité, en particulier en période de conflit armé. En ces temps, la protection des femmes et des enfants doit être prioritaire.

Avant la résolution 1325, notre travail en tant que défenseurs des droits des femmes était remis en question. Les gens pensaient que nos demandes et notre sort étaient une blague. Nous n'avions aucune influence. Nous l'avons fait parce que nous étions déterminés et parce que nous sommes des militants. Même les dirigeants nous rabaissaient chaque fois que nous demandions leur soutien. C'était comme si nous criions dans le désert et que les gens nous demandaient où nous avions vu des femmes participer à la politique. Ils nous disaient d'oublier la prise de décision et de nous concentrer sur l'éducation des enfants

Cependant, lorsque la résolution 1325 du Conseil de Sécurité est arrivée pour soutenir ce que nous avions souligné, il était de plus en plus reconnu que les droits des femmes devaient être défendus et reconnus dans les conflits et après les conflits. Nous voyons maintenant ce genre de langage désobligeant disparaître. Lorsque vous citez des cadres comme la résolution 1325 du CSNU, vous pouvez sentir qu'ils ont peur.

Marie Louise Baricako, en réfléchissant sur le cas des femmes burundaises, souligne leur exclusion ou inclusion symbolique dans les sphères politiques et sociales.

La résolution 1325 du CSNU met l'accent sur la prévention, la protection, la participation et la reconstruction. Actuellement, le problème auquel les femmes sont confrontées au Burundi est principalement l'exclusion de tous les processus. Les femmes ne sont pas formellement impliquées dans la prévention et ne sont pas non plus systématiquement impliquées dans la protection. Au Burundi, nous voyons plus de femmes actives dans la société civile et moins dans les institutions publiques.

La violence intimide les femmes et les empêche de participer. Les femmes vont vous dire qu'elles ne veulent pas participer à la politique parce que la politique est sale, la politique est pleine de mensonges, de corruption et de violence. Tout cela décourage les femmes. Il n'existe pas d'espace serein ou sûr pour la participation des femmes, et je pense que c'est la principale raison pour laquelle elles ne participent pas. D'une manière générale, et je dis cela parce que j'en suis convaincue et je voudrais que cela change, vous verrez qu'au Burundi il existe des nominations symboliques de femmes: ce qui compte, c'est le nombre. Qu'ils participent ou non, qu'ils en soient capables ou non, ce n'est pas le problème. C'est ce genre de réflexion - on nous a demandé d'obtenir 30% et nous allons obtenir 30%. Même si au Parlement elles ne discutent pas des problèmes, qu'elles ne comprennent pas ou qu'elles ne soient pas intéressées ... ce qui compte, nous allons les y mettre pour que personne ne nous accuse de ne pas impliquer les femmes.

Le Burundi et la RDC sont confrontés à des limitations similaires dans la consolidation de la paix par les femmes. Il a été observé que les femmes ne sont pas suffisamment conscientes de leurs droits et obligations, ce qui est un coup dur pour le processus collectif de mise en évidence des revendications des femmes et d'appel à la mise en œuvre des engagements au titre de la résolution 1325 du CSNU. Ce problème est également dû au faible niveau d'éducation des femmes, il existe aussi des inégalités dans l'accès des femmes à l'éducation. Les filles sont confrontées à plus de fardeaux qui leur facilitent l'abandon scolaire. Y compris les facteurs économiques (en particulier en RDC) et les facteurs socioculturels qui conduisent au mariage précoce des jeunes filles, ce qui les rend «destinées à leur mari». Cela limite la participation des femmes aux processus décisionnels en raison d'un manque de connaissances suffisantes et diversifiées. Il est également important de noter les impacts négatifs de la précarité économique et sanitaire des femmes sur leur capacité à participer. En outre, les femmes sont plus durement touchées par les effets des pandémies, en particulier le VIH / sida (Ondimba, Namegabe et Baseke, 2012; WILPF, 2019).

PRINCIPAUX JALONS DES VINGT DERNIÈRES ANNÉES

Malgré les défis auxquels les femmes sont confrontées, les vingt dernières années ont vu des changements positifs significatifs dans le statut et la promotion des femmes dans les deux pays. Ces réalisations sont liées à la législation et à l'efficacité de la mise en œuvre des cadres normatifs du programme sur les femmes, la paix et la sécurité.

© Technical Committee for Regional Peace and Security Framework in DRC

Jolly Kamuntu met en évidence les changements observés en RDC

Il y a eu des améliorations en termes de législation. Des dispositions juridiques essentielles ont été mises en place, notamment la loi réprimant le viol et les violences sexuelles, le droit de la famille et la loi sur la parité ou la représentation des femmes, qui a amélioré à la fois la gouvernance locale et la décentralisation. Cette loi prévoit une représentation de 30% des femmes dans les institutions gouvernementales.

En termes d'efficacité, plus de femmes sont présentes dans les institutions publiques et dans la gestion des affaires publiques. Ce n'est certainement pas le pourcentage que nous souhaiterions avoir, mais au moins, il y a une présence de femmes. Nous savons qu'avant, il n'était pas possible de trouver des femmes au gouvernement. Auparavant, il n'était pas possible d'avoir une femme ministre ou gouverneur, mais c'est aujourd'hui une réalité, même si le seuil de la base légale n'est pas encore atteint. Nous voyons également plus de femmes travailler dans les espaces publics aujourd'hui et les hommes ne gênent plus leurs épouses. Certains de ces hommes considéraient le travail des femmes comme un point de conflit. Quand l'homme et la femme se disputaient à la maison, l'homme disait à sa femme; vous verrez, vous n'allez plus travailler. Nous sommes ouverts aux opportunités. Dans certains postes, les candidates sont encouragées à postuler car avec ou sans la permission de l'homme, il est possible de travailler. Si nous regardons certaines professions comme la police, l'armée, nous voyons que la présence des femmes est là, ce n'est pas suffisant, mais elle est là.

Au Burundi, une femme ministre d'origine ethnique autochtone twa a été nommée Ministre de la solidarité nationale, des affaires sociales, des droits de l'homme et du genre. Parallèlement, en RDC, une femme handicapée physique a également été nommée Ministre d'État chargée des personnes handicapées et autres groupes vulnérables. Même dans les institutions publiques qui n'incluaient pas de femmes dans le passé, telles que la police et l'armée, il existe désormais un Département des affaires féminines. Il convient toutefois de mentionner que la présence des femmes est encore inférieure à celle de la grande majorité des hommes dans ces institutions et qu'elles n'occupent pas encore des postes stratégiques d'autorité.

En RDC, les femmes sont de plus en plus conscientes et tributaires du respect de leurs droits. De plus en plus de femmes ont commencé à dénoncer les abus commis par des hommes. Par exemple, dans l'est de la RDC, après une série de campagnes de sensibilisation sur le viol et les violences sexuelles, de nombreuses femmes ont rompu le silence et ont commencé à parler des défis qu'elles rencontrent, et ont dénoncé leurs bourreaux sans craindre d'être arrêtées. En conséquence, certaines pratiques discriminatoires à l'égard des femmes sont réduites. Les droits d'héritage ou de propriété foncière en faveur des femmes sont de plus en plus discutés au sein des familles. Ce n'était pas le cas avant la résolution 1325 du CSNU. Ce changement explique dans une certaine mesure le changement de mentalité qui imprègne progressivement les modèles de comportement dans les sociétés burundaise et congolaise.

Diverses campagnes lancées en faveur de l'éducation des femmes ont permis à de nombreuses filles de fréquenter l'école en grand nombre. En termes d'autonomisation économique, les femmes assument déjà certaines responsabilités à travers des structures économiques locales telles que les MUSO (Associations de solidarité mutuelle) et les AVEC (Associations villageoises d'épargne et de crédit), qui permettent aux groupes de femmes d'accéder au pouvoir financier grâce à des prêts de groupe et de rotation. . Ces mécanismes ont permis aux femmes pauvres exclues du système bancaire conventionnel d'acquérir un pouvoir économique et de s'engager dans des activités génératrices de revenus.

Au Burundi, les progrès sur la condition de la femme se traduisent également par le déclin de l'attitude négative que la société a toujours eue à l'égard des femmes. Ce sont principalement les stéréotypes négatifs et les préjugés qui stigmatisent les femmes. Cependant, tout comme en RDC, l'implication des femmes dans les structures de la société civile et les partis politiques a eu un grand impact sur l'évolution des mentalités et des mentalités.

PRINCIPALES CONTRIBUTIONS DES FEMMES ARTISANES DE LA PAIX EN RDC ET AU BURUNDI

La résolution 1325 du CSNU a présenté les femmes non seulement en tant que bénéficiaires du processus de paix en termes d'amélioration de la paix et de la sécurité, mais a également provoqué un changement de paradigme en présentant les femmes elles-mêmes comme des agents de paix. Tant en République démocratique du Congo qu'au Burundi, au cours des 20 dernières années, l'agenda féministe de paix s'est concentré sur les aspects soulignés dans les expériences personnelles de Jolly Kamuntu et Marie Louise.

Pour la République démocratique du Congo, Jolly Kamuntu rapporte

Avant la Résolution 1325 du CSNU, je travaillais en tant que journaliste et mon travail consistait à permettre aux femmes de s'exprimer car ce que nous traversions n'avait jamais été vécu auparavant. Nous avons produit des reportages, nous avons effectué des visites sur le terrain - ce n'était pas facile. Parfois, nous étions chassées, des fois nous étions obligées de rencontrer les femmes dans la brousse. Elles nous ont dit elles-mêmes qu'une femme ne peut pas parler de ce qu'elle a vécu, ce serait mauvais et c'est notre culture. On nous demande de nous taire et de mourir en silence. Il y a des villages

où nous sommes allées et les hommes nous disaient qu'en tant que femmes nous étions corrompues et maudites.

C'était déjà un grand pas en avant pour les femmes de raconter leurs récits. D'une part, c'était un début de guérison du traumatisme et d'autre part, c'était une façon de partager leurs expériences avec les autres. Après la diffusion de nos reportages, les gens ont parlé à la fois positivement et négativement de nous. Nous avons été maudites et félicitées. Cela a donné aux gens le courage de parler de ces problèmes et de dire publiquement ce qu'elles avaient vécu.

En plus du travail journalistique, nous avons fait un travail de plaidoyer avec d'autres organisations de la société civile. Ce plaidoyer nous a même emmenés devant la Cour Pénale Internationale de La Haye. Je suis allée avec un groupe de femmes pour appeler la CPI à accélérer les enquêtes en RDC. Je pense que le fait de traduire en justice Thomas Lubanga, Matthieu Ngudjolo et Jean Pierre Bemba était en partie à cause de notre travail en tant que femmes. Nous sommes allés faire pression sur Luis Moreno parce que nous en avions assez, et les autorités tardaient à intégrer les femmes dans les lois. Notre plaidoyer nous a également conduits à l'Union Européenne pour demander pourquoi l'Union a continué à financer le gouvernement congolais qui n'était pas disposé à assumer la responsabilité de la sécurité des femmes.

Nous voyons que les mouvements de femmes se sont taillé une place. Désormais, rien ne peut être fait au niveau local, provincial ou national sans la participation des femmes. Différents entretiens ont eu lieu, toujours avec un quota de femmes. Nous avons travaillé ensemble pour envoyer des femmes participer à différents cycles de négociations à Sun City, Addis-Abeba, Tripoli, Gaborone, Arusha.

J'ai continué à travailler dans le domaine des femmes au risque de perdre ma vie. J'ai passé six ans à travailler dans des tribunaux militaires pour documenter les crimes de violence sexuelle et j'ai voyagé dans l'est de la RDC pour couvrir les affaires de femmes. J'ai entendu des choses et j'ai vu des choses. Parfois, je me sens découragée et traumatisée par les témoignages que j'entends. Vous vous demandez comment elle parvient à parler, comment elle parvient à respirer ... Je me suis mise à travailler avec les jeunes, et j'ai fondé une maison de jeunes (Karibu Jeunesse Nouvelle).

Je me suis rendue compte que j'avais été en mesure de faire parler les femmes. Il est maintenant grand temps de commencer à encadrer la jeune génération. Puisque les femmes travaillent déjà, elles vieilliront. J'ai pensé qu'il était temps de préparer une nouvelle génération, une crèche. J'ai toujours travaillé avec des femmes mais cette fois-ci, je me concentre sur les jeunes filles et garçons. Nous devons nourrir une génération de jeunes hommes sensibles au genre et à la féminité - des gens qui grandiront en sachant que vous devez soutenir les femmes. Le jour où elles arriveront au pouvoir, elles sauront déjà comment impliquer les femmes et promouvoir les droits des femmes.

Originaire du Burundi, Marie Louise Baricako partage ses expériences:

Personnellement, je ne suis pas au Burundi mais j'ai vu le changement des mouvements associatifs même quand je n'étais pas là. Ce que j'ai appris dans les mouvements de femmes lors des grands séminaires africains, je l'ai ramené chez moi. J'ai dû aller voir les femmes; pour voir comment elles s'organisaient et je partagerais également avec elles de nouvelles idées et expériences que j'ai acquises ailleurs. Chaque fois qu'il y avait des événements ou des réunions importantes, je me suis assurée que des femmes burundaises étaient invitées afin que nous puissions partager nos expériences. J'ai vu la manière dont les femmes se sont mobilisées lors des pourparlers de paix à Arusha; les femmes se sont levées et sont allées voir les dirigeants régionaux, au point d'aller en Afrique du Sud voir Nelson Mandela pour lui dire que nous aussi, en tant que femmes, voulons participer.

J'ai commencé en 1996, alors que je faisais partie d'une ONG de femmes africaines en cours de création. C'est ainsi que j'ai rejoint le mouvement des femmes africaines et me suis impliquée au niveau de l'Union Africaine. Nous étions à Durban pour plaider en faveur de l'adoption du principe de la parité à l'Union Africaine. Au sein de l'Union africaine, nous avons créé un autre forum des femmes du nom de «Le Genre c'est mon Agenda». Je suis également membre fondatrice du Réseau des femmes médiatrices africaines et du Réseau des femmes leaders africaines, où je contribue autant que je peux.

C'est pourquoi j'ai toujours voulu que les femmes burundaises voient ce qui se passe ailleurs et qu'elles puissent contribuer. J'ai beaucoup fait pour encourager et soutenir les femmes, par exemple lorsqu'elles étaient impliquées dans la résolution des conflits au Libéria et en Sierra Leone. J'étais parmi le groupe de femmes qui soutenaient. Nous avons également beaucoup soutenu les femmes congolaises lorsqu'elles se sont rendues en Afrique du Sud pour s'impliquer dans les pourparlers de paix sur la résolution des conflits à Sun City. J'ai toujours été passionnée de voir les femmes s'impliquer, apporter leur contribution et montrer qu'elles peuvent apporter la paix et la sécurité.

C'est dans cet esprit que j'ai appelé les femmes africaines à venir avec moi pour soutenir les femmes burundaises lorsqu'elles se sont rendues à Arusha en Tanzanie [pour le dialogue inter-burundais]. Je suis partie en mission de solidarité avec 15 femmes leaders africaines spécifiquement pour animer une quinzaine de jours de formation pour les femmes en résolution pacifique des conflits, en plaidoyer et en brisant les barrières. Actuellement, je suis la présidente du Mouvement des femmes pour la paix et la sécurité au Burundi qui fait du plaidoyer et de la mobilisation communautaire sur la paix et encourage les femmes à s'impliquer et à se former aux affaires publiques de leur pays. Je me concentre normalement sur la formation au leadership non seulement pour les femmes mais aussi pour les autres membres de la société civile. Par exemple, lorsque la crise a frappé le Burundi, nous avons soumis un plan de formation au leadership au gouvernement.

Les efforts de recherche de la paix des femmes ont été observés dans les divers processus de négociation politique dans les deux pays. Alors que les femmes burundaises voyaient leur rôle se limiter à l'observation dans les pourparlers de paix d'Arusha en Tanzanie, où elles utilisaient la diplomatie des couloirs pour convaincre les acteurs politiques, les femmes congolaises ont pris part à toutes les différentes séries de pourparlers entre 2001 et 2012. Non seulement elles ont été déléguées par les différentes factions politiques, mais elles avaient également une composante féminine à part entière dans la société civile avec un quota spécifique de participation à ces réunions. En tant que victimes de guerres et de conflits récurrents, la participation des femmes au processus de négociation politique a permis de porter à la table des négociations les problèmes spécifiques rencontrés par les femmes lors des conflits en RDC.

Les approches des femmes et des organisations féminines au relèvement ont réussi à répondre et à recentrer les besoins des femmes et des filles quittant les forces armées et les groupes de combattants. Ceci grâce à des efforts comprenant un soutien psychosocial et divers cours de formation professionnelle tels que l'artisanat, la couture et le petit commerce.

DÉFIS ET REVERS AUXQUELS SONT CONFRONTÉES LES FEMMES ARTISANES DE LA PAIX MALGRÉ L'EXISTANCE DE LA RÉSOLUTION 1325 DU CSNU

Malgré les progrès accomplis dans la promotion de l'agenda des femmes pour la paix et la sécurité, les femmes sont encore confrontées à plusieurs défis dans les contextes de conflit et d'après-conflit en rapport avec la volonté politique, la volonté communautaire et la sécurité.

Comme l'explique Jolly Kamuntu

Il semble que les politiciens se soient rendu compte qu'ils n'auraient pas dû accorder la parité à travers les différentes lois, mais il est trop tard. Il est regrettable qu'ils recherchent tous les moyens possibles pour bloquer les progrès. Je côtoie le monde politique, ils sentent que «ces femmes, au rythme où elles avancent, si nous les laissons faire, nous n'aurons même pas d'emploi dans ce pays». Alors, ils ont érigé des barrières pour arrêter les femmes. Vous voyez, dans nos institutions politiques, les postes que les femmes occupent sont des postes inférieurs, moins importants tels que ceux de responsable du genre ou des affaires sociales. Ils estiment que si on nous donne une position décisionnelle, ce sera un problème. La volonté communautaire est également un autre problème; les coutumes et les idées dégradantes persistent. Il y a des gens qui font la promotion de ces normes et disent aux femmes qu'il y a certaines choses dans lesquelles elles ne devraient pas s'impliquer. L'autre défi est le contexte sociopolitique, qui ne s'améliore pas. Nous devons créer un environnement propice au développement personnel des femmes qui n'existe toujours pas.

Pour Marie Louise Baricako, les problèmes persistants auxquels sont confrontées les femmes au Burundi appellent un changement systémique

Je pense que si la résolution 1325 du Conseil de sécurité est un instrument très puissant, très intéressant et très utile, les mêmes États qui l'ont acceptée et adoptée n'y croient pas. Les dirigeants n'y croient pas, c'est pourquoi il n'y a pas de politique spécifique sur cette question de 1325. Nous avons donc la résolution 1325, qui est un atout, mais nous ne l'utilisons pas.

Les problèmes persistent car le système n'a pas changé. Chaque fois que nous avons un système qui n'est pas ouvert, qui n'est pas transparent, les femmes n'en feront pas partie, du moins pas volontairement. Les femmes que nous aimerions voir au premier plan ne vont pas s'impliquer dans des choses qui ne sont pas claires. Des femmes qui osent dire que les choses devraient changer, que nous avons besoin d'un leadership visionnaire, d'une bonne gouvernance et d'une intégration - ces femmes sont considérées comme des opposantes. Les femmes et les jeunes n'ont pas encore leur propre espace d'intervention.

Au moment où je parle, nous sommes en exil non pas parce que je suis opposé à mon pays, mais parce que je prône l'inclusivité, la bonne gouvernance et la justice pour tous. En ce qui concerne la paix et la sécurité, il y a la nouvelle dynamique du viol et de la violence contre les femmes, qui prend des dimensions que nous n'aurions jamais imaginées. Dans la crise actuelle, par exemple, le viol et la violence contre les filles et les femmes sont véritablement devenus une arme de guerre. Par exemple, si un père est un opposant politique qu'ils cherchent à tuer ou à emprisonner et qu'ils ne peuvent pas le trouver, ils se jetteront sur sa fille et la violeront. De nombreuses filles ont été violées et rendues enceintes simplement parce que leur père faisait partie d'un parti d'opposition ou appartenait à un groupe ethnique considéré comme ennemi. C'est horrible. C'est une déshumanisation totale qui est en cours, donc les femmes sont coincées. Certaines filles ne peuvent pas poursuivre leurs études en raison de grossesses non désirées

RECOMMANDATIONS POUR L'AVENIR

L'adoption de la résolution 1325 par le Conseil de sécurité des Nations Unies a suscité beaucoup d'espoirs pour le statut et l'avancement des femmes touchées par les conflits et impliquées dans la consolidation de la paix. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour que ces espoirs se réalisent.

POUR LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Il est important de prioriser et de travailler à la représentation qualitative des femmes dans la gestion des affaires publiques, y compris la mobilisation et le soutien pour les filles et les femmes à participer et à se présenter aux postes de responsabilité dans les structures politiques.

Comme l'explique Jolly Kamuntu

Aujourd'hui, notre grand objectif est la représentation des femmes dans la gestion des affaires publiques. Lorsque vous restez dans des organisations de la société civile, vous ne contribuez pas beaucoup. Les organisations de la société civile nous aident à acquérir de l'expérience et à analyser le contexte, mais nous devons rejoindre les structures politiques. Les femmes doivent être encouragées à se présenter à des postes politiques. Ce n'est pas dans les organisations que nous allons changer les politiques du pays ou adopter des politiques de développement du pays. Les femmes doivent être là où les décisions sont prises. Si nous avons une femme Ministre de l'intérieur, elle saura comment assurer la sécurité au Sud-Kivu. Nous devons aspirer à des positions stratégiques.

Pour traduire les cadres juridiques et politiques en action, il est important de diffuser des informations sur les instruments utilisés pour punir les auteurs de viols et de violences sexuelles.

Il est également nécessaire de renforcer les programmes communautaires pour sensibiliser à la masculinité positive au sein de la société et équiper les jeunes garçons pour une génération future plus dévouée aux droits des femmes et à l'égalité des sexes.

Pour permettre aux femmes de participer pleinement et de manière significative à la paix et à la sécurité, il est important de sensibiliser les jeunes filles à l'importance de poursuivre des études universitaires et, d'autre part, les universités devraient mettre en place des programmes axés sur la promotion des femmes et la lutte contre les inégalités entre les sexes.

Enfin, il est important de renforcer le pouvoir économique des femmes pour réduire leur vulnérabilité et renforcer leur confiance. Cela comprend l'extension du soutien aux structures microéconomiques où elles sont présentes, telles que les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVECs) et les associations de solidarité mutuelle (MUSO).

POUR LE BURUNDI

Il est nécessaire de renforcer la participation politique des femmes en se concentrant sur la présence et la qualité de l'engagement des femmes dans les forums de prise de décision aux niveaux local, provincial et national.

Marie Louise Baricako dit,

je pense qu'il faut d'abord ouvrir un nouveau chapitre dans la dimension politique. Je pense que la participation des femmes et des jeunes n'est plus une question de négociation. Elle doit devenir une politique et elle doit être appliquée à tous les niveaux.

Si les femmes veulent participer efficacement à tous les domaines de la résolution 1325 du Conseil de sécurité, en particulier aux processus décisionnels, un accent particulier doit être mis sur l'éducation des femmes et des filles et la formation professionnelle des femmes. L'accent doit également être mis sur le leadership des femmes et l'autonomisation économique. Au vu de tout ce que nous traversons aujourd'hui, nous devrons mettre beaucoup l'accent sur la numérisation. Cela nécessitera des investissements, de la formation et l'encouragement des femmes et des filles à prendre cet outil comme quelque chose qui peut les aider à avancer rapidement.

Pour Marie Louise Baricako, investir dans la prise en compte du genre dans les secteurs de l'éducation et de l'économie est essentiel pour faire progresser et soutenir l'agenda des femmes, la paix et la sécurité.

PAS DE PAIX SANS JUSTICE: ENCAPSULATION DU RÉCIT FÉMINISTE SUR LA PAIX DU NÉPAL

Dr Renu Adhikari
Alliance nationale des femmes défenseurs des droits humains (NAWHRD)

Rama Dhakal
Fédération Nationale des Handicapés du Népal (NFDN)

CONTEXTE

Le programme Femmes, Paix et Sécurité (WPS) a été officiellement introduit avec la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies en 2000. La Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, tout en reconnaissant la nécessité de protéger les femmes dans les conflits, a également appelé à une participation accrue des femmes à la résolution des conflits et efforts de consolidation de la paix[2] Pour les décideurs politiques et les spécialistes de l'agenda FPS, les plans d'action nationaux (PAN) représentent une étape concrète des États pour atteindre leurs objectifs concernant la résolution 1325 du CSNU et les autres résolutions qui composent l'agenda FPS.[3] L'année 2020 marque le vingtième anniversaire de l'agenda FPS et en examinant l'importance de FPS au niveau local, deux femmes artisanes de la paix engagées dans la paix, les conflits et les processus constitutionnels au Népal ont partagé leurs points de vue. Les voix des femmes artisanes de la paix présentent leurs rapports avec le programme WPS et sa pertinence contextuelle, en soulignant non seulement la signification mais aussi les limites, les lacunes et les défis.

2. Pratt, Nicola and Devroe, Richter-Sophie (2011): 'Critically examining UNSCR 1325 on Women, Peace and Security', International Feminist Journal of Politics, 13(4). 489-503
3. https://www.wpsnaps.org/report/

RÉINTÉGRATION ET RECONSTRUCTION POST-CONFLIT AU NÉPAL

Au cours des dix années de la guerre populaire de 1996-2006, plus de 17 000 personnes ont perdu la vie et plus de 300 000 personnes ont été déplacées.[4] Presque mille cinq cents personnes ont disparu, 9 000 femmes sont devenues veuves et 5 912 ont été blessées et handicapées. Bien que le nombre désagrégé de femmes souffrant des atrocités du conflit n'ait pas été déterminé, les organisations locales estiment que 40 à 60% de toutes les victimes du conflit et de toutes les personnes affectées étaient des femmes.[5] Le conflit armé qui a duré dix ans était la conséquence de longues injustices historiques, des inégalités structurelles omniprésentes, une gouvernance centralisée, des politiques de favoritisme et l'exclusion des personnes des groupes marginalisés[6] et vulnérables des ressources, du pouvoir et des opportunités. Le conflit a pris fin avec la signature de l'Accord de paix global par les maoïstes et l'Alliance de sept partis en 2006. Il a inauguré une nouvelle ère dans l'histoire du Népal avec la création d'une Assemblée constituante (AC) pour rédiger une nouvelle constitution, garantir l'égalité et mettre fin à la marginalisation. [Peace Audit Nepal, International Alert, 2016]

L'Accord de paix global comprenait des dispositions visant à former une Commission vérité et réconciliation et une Commission d'enquête sur les personnes disparues, qui n'ont été constituées que huit ans plus tard en 2015. [7] Le Ministère de la paix et de la reconstruction (MOPR) a été créé pour gérer les négociations de paix et accords et a assuré la supervision des commissions nationales et des comités locaux. La loi de 2006 sur l'égalité des sexes, la Constitution provisoire du Népal de 2007, la loi de 2007 sur le contrôle de la traite et des transports d'êtres humains, la loi de 2009 sur la violence domestique et la loi de 2011 sur la discrimination et l'intouchabilité fondées sur la caste (délits et punitions) (2011) sont des développements positifs sur le plan juridique. En 2008, le Gouvernement népalais et sept donateurs ont lancé conjointement le Fonds d'affectation spéciale pour la paix au Népal pour aider le Ministère de la paix et de la reconstruction à honorer les engagements pris dans l'Accord de paix global.[8]

En 2010, le ministère de la Paix et de la Reconstruction a créé 75 comités locaux de paix dont 33% de femmes sont obligatoires dans tous les districts, 46 au niveau municipal et plus de 2 700 au niveau du comité de développement du village. Par la suite, le gouvernement du Népal a adopté les résolutions 1325 et 1820 du CSNU et a proposé des comités directeurs de 18 membres pour la mise en œuvre et l'adoption du Plan d'action national (2011-2016) en 2011. Une politique nationale pour les personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) a été établie et les PDI, les victimes blessées du conflit et les personnes handicapées du conflit ont reçu des secours et des indemnités, notamment des chaises roulantes et des membres artificiels. Des réparations ont été accordées aux familles des personnes disparues et des martyrs, ainsi qu'une bourse d'études à leurs enfants.

4. Way Forward: Implementing the Women, Peace and Security Agenda, Search for Common Ground and UN Women, 2016
5. Thapa, L & Canyon, D.V. (2017) The Advancement of Women in Post-Conflict Nepal, Daniel K. Inouye Asia-Pacific Center for Security Studies
6. Peace Audit Nepal, International Alert, 2016
7. ibid
8. ibid

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION NATIONAL DE LA RÉSOLUTION 1325 AU NÉPAL

Les femmes ont joué un rôle crucial dans l'instauration du changement politique en participant dans l'Armée Populaire de Libération (APL) et en prenant le devant dans le militantisme pour la paix en tant que membres du groupe de femmes et membres de la société civile. Cependant, leur participation aux négociations de paix tenues en 2005 était négligeable. Les femmes combattantes ont également été exclues du processus de réadaptation et d'intégration des combattants.[9] La résolution 1325 du CSNU a joué un rôle crucial dans l'augmentation de la participation des femmes dans les processus de consolidation de la paix et a reconnu leur contribution aux processus de paix locaux et nationaux. En tant que premier pays d'Asie du Sud à adopter un plan d'action national en 2011, le Népal a été très acclamé et loué pour son processus inclusif et complet 'élaboré à travers un processus hautement consultatif avec des niveaux extraordinaires de collaboration entre le gouvernement, les organismes non gouvernementaux et la communauté des donateurs.'[10]

Le Plan d'Action National népalais a été élaboré à partir d'un processus participatif avec la participation de plus de 3 000 participants qui a généré plus de 1 500 points d'action[11] qui ont été regroupées sous cinq piliers à savoir: participation, protection et prévention, promotion, secours et relèvement, gestion des ressources et suivi et évaluation. Le cinquième pilier a été spécifiquement adopté au Népal pour garantir une mise en œuvre appropriée et en temps voulu de tous les aspects du plan d'action national.[12] L'unité Genre du Ministère de la paix et de la reconstruction a été créée pour coordonner efficacement le suivi et l'évaluation du plan d'action national au niveau national. Au niveau du district, les comités de coordination de district étaient l'organe de coordination.[13]

L'objectif du Plan d'Action National (2011-2016) était de parvenir à «une paix durable et une société juste». Son objectif était «d'assurer une participation proportionnelle et significative des femmes à tous les niveaux des processus de transformation des conflits et de consolidation de la paix; et la protection des droits des femmes et des filles.[14] Il comprenait des objectifs spécifiques, des mesures à prendre, les résultats escomptés, les indicateurs, les agences d'exécution et calendrier.[15] Les indicateurs et les résultats attendus comprennent la participation des femmes dans les différents organes gouvernementaux, les problèmes liés à la violence sexuelle et sexiste, éducation au genre et à la paix et financement des OSC et du gouvernement pour des projets de paix et de sécurité.

9. Across the Lines: The Impact of Nepal's Conflict on Women, Advocacy Forum and International Center for Transitional Justice, December 2010
10. Yadav, P (2017). 1325 Is that a Taxi number? Implementation of the National Action Plan on 1325 and 1820 in Nepal, https://blogs.lse.ac.uk/wps/2017/05/03/1325-is-that-a-taxi-number-implementation-of-the-national-action-plan-on-1325-and-1820-in-nepal-punam-yadav-42017/
11. Miller, B., M. Pournik, and A. Swaine (2014) 'Women in peace and security through United Nations Security resolution 1325: Literature review, content analysis of National Action Plans, and implementation' PeaceWomen
12. National Action Plan: On Implementation of the United Nations Security Council Resolutions 1325 and 1820 (2011/12-2015/16)" Government of Nepal, Ministry of Peace and Reconstruction, Feb 1, 2011.
13. Nepal National Action Plan 1325 &/ 1820: Needs Assessment, Security in South Asia, Saferworld, March 2012
14. National Action Plan on Implementation of the United Nations Security Council Resolutions 1325 & 1820 (2011/12-2015/16), Ministry of Peace and Reconstruction, February 1, 2011
15. Ministry of Peace and Reconstruction, 2011

RÉALISATIONS ET LACUNES

Alors que certaines réalisations importantes doivent être soulignées, telles que la représentation de 33% de femmes à l'Assemblée constituante, d'autres efforts positifs se sont limités à se concentrer principalement sur le plaidoyer et la sensibilisation au plan d'action national lui-même, plutôt que sur la mise en œuvre de ses activités. Malgré les efforts de mise en œuvre, les lacunes concernant les femmes et les filles touchées par le conflit et les victimes de violences sexuelles liées au conflit doivent encore être comblées pour garantir une paix durable.[16] Il n'y a pas de collecte de données sur les cas et les causes de violence sexuelle et sexiste. Il n'y a pas eu de poursuites contre les coupables et la Commission Vérité et Réconciliation n'a pas été en mesure de rendre justice aux victimes du conflit.

L'article 369 de la Constitution du Népal de 2015 a rendu obligatoire pour les partis politiques de pratiquer l'inclusion et d'avoir au moins 33% de femmes dans le parti. La structuration de l'État en 2017 a assuré 40% de la présence des femmes au niveau du gouvernement local et 33% au niveau provincial et fédéral. La constitution a accordé l'égalité des jurés mais pas l'égalité de facto. Lors des élections générales de 2017, seuls 2% des postes de maire et de président sur un total de 753 sont allés à des femmes, tandis que 91% des maires adjoints étaient des femmes.[17]

16. Desk Review Report of NAP Implementation on UNSCRs 1325 & 1820 related documents, To support the Ministry of Peace and Reconstruction in the development of the National Action Plan Phase II on implementation of the UNSCRs 1325 & 1820 and its subsequent resolutions, 1325 Action Group
17. Pawan, Bhola, Data Reveals Local Elections a Disaster for Gender Equality, The Record, https://www.recordnepal.com/wire/features/data-reveals-local-elections-a-disaster-for-gender-equality/

Bien que la représentation des femmes élues dirigeantes au sein du gouvernement soit encourageante, les changements de comportement et d'attitude des personnes au sein du système doivent être réalisés pour créer un environnement favorable au travail de ces femmes.[18]

Le Plan d'Action National a été traduit dans les dialectes locaux pour être diffusé au niveau national, du district et local. Il y a également eu des efforts de renforcement des capacités, mais ceux-ci ont eu des résultats mitigés, car les responsables des comités de coordination de district (CDC), des municipalités et des comités de développement villageois (CDV) ont encore peu de connaissances sur le PAN sur les résolutions 1325 et 1820 du CSNU. La localisation effective du plan d'action national et la garantie que les dividendes atteignent les groupes les plus nécessiteux reste vide de mise en œuvre. La question de la responsabilité et de la transparence est cruciale lorsque les agences d'exécution dépendent du Ministère de la paix et de la reconstruction. Les DCC et les comités locaux de paix ne sont donc pas propriétaires ni ne donnent la priorité aux activités du Plan d'Action National.[19]

LES FEMMES ARTISANES DE LA PAIX ÉMETTENT LEUR RÉFLEXION SUR LE PROGRAMME FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ

Après avoir discuté avec deux éminentes militantes des droits des femmes du Népal, le Dr Renu et Rama Dhakal, nous pensons que si le Plan d'action national népalais représente un pas en avant important et radical en termes de processus consultatif et inclusif, il reste encore beaucoup à faire. Les femmes continuent d'être confrontées à différentes formes de marginalisation sur la base de la caste, de la classe, du sexe, de la religion, de l'ethnicité et d'autres identités.

La loi sur les élections au niveau local de 2017 exige que parmi les cinq membres élus de chaque comité de quartier des assemblées de village et des municipalités du pays, l'une doit être une femme de n'importe quelle caste ou appartenance ethnique, et l'autre doit être une femme dalit. Cela s'est traduit par le fait qu'environ 7.000 femmes et 7.000 autres femmes dalits occupent des postes électifs au Népal - une situation inimaginable il y a à peine quelques années.[20] À l'inverse, comme l'a observé l'une de nos femmes artisans de la paix, il reste des obstacles structurels à la mise en œuvre du plan d'action national au niveau de la base.

Le Dr Renu Adhikari, une femme défenseure des droits humains et fondatrice du Worec Nepal et de l'Alliance nationale des femmes défenseurs des droits humains (NAWHRD), a été parmi le premier groupe de femmes engagées dans la conception de la résolution 1325 du CSNU avant son introduction au Népal en tant que document de politique officielle pour la paix et la sécurité. Elle déclare: «Je ne me sens pas satisfaite de la résolution 1325 du CSNU et elle n'est applicable que dans les forums internationaux.» [21]

18. Basnyat, K. (2020) Women's Rights and Inequalities in Nepal, Voices on South Asia, pp 31-45
19. Desk Review Report of NAP Implementation on UNSCRs 1325 & 1820 related documents, 1325 Action Group
20. Gender and Nepal's transition from war, Conciliation Resources and PSRP, September 2017
21. Interview conducted with Dr. Renu Adhikari, June 29th 2020, via Skype, Location: Nepal

L'observation de Renu Adhikari n'est pas un rejet complet de la pertinence de la résolution des Nations Unies sur les droits de l'homme, comme elle l'a fait observer: «Elle a été utile dans certains endroits car elle a permis aux femmes défenseures des droits humains de s'ouvrir et d'exprimer leurs préoccupations. elle a également aidé à mettre en évidence la dynamique sexospécifique des conflits, en particulier au niveau communautaire, qui a vu une participation accrue des femmes aux comités locaux de paix y exprimant leurs préoccupations.»

Lors des élections de 2017, 50% des ministres de niveau provincial de la province, 5 étaient des femmes défenseures des droits humains et au niveau local, au moins 25% des représentants élus sont des femmes défenseurs des droits humains et des membres du NAWHRD. Elles ont pu faire pression pour une représentation d'au moins 33% des femmes dans tous les organes gouvernementaux et ont également été en mesure de prolonger la période légale de signalement des cas de viol de 35 jours à six mois.

On peut observer qu'au fil des années d'engagement avec le programme Femmes, Paix et Sécurité et l'évolution de la dynamique politique,Dr. Renu Adhikari a mis l'accent sur la résolution des obstacles structurels à l'accès des femmes au pouvoir et à la prise de décision, ainsi qu'à faire du plan d'action national un concept holistique. En étayant son argument, elle souligne comment le plan d'action national est devenu un concept d'élite, avec seulement quelques femmes ayant accès à la «connaissance de celui-ci». Elle a souligné que se concentrer sur la représentation ne suffisait pas et qu'une transformation structurelle était également nécessaire. Elle a mentionné le traumatisme induit par la violence sexuelle et son expérience de travail avec les femmes survivantes de violence sexuelle dont la douleur et le traumatisme restent invisibles en raison du manque d'accent sur la réadaptation des survivantes de violence sexuelle.

La perpétration de violences sexuelles contre les femmes pendant le conflit par le personnel armé et les insurgés maoïstes est bien évidente. Par conséquent, impliquer ces mêmes auteurs de crimes à des fins de formation, plutôt que de faire appliquer la justice pour leurs crimes, soulève des questions pertinentes sur la mise en œuvre effective du programme Femmes, Paix et Sécurité. Comment peut-on envisager l'idée de paix sans justice? Une idée inclusive, participative et holistique de la paix peut-elle être vraiment possible si les structures de guerre responsables des crimes sont cimentées?[22] Comment l'idée de représentation en de telles structures aboutissent-elles à l'autonomisation ou à la transformation radicale de la vie des femmes dans les espaces post-conflit?

Contrairement au scepticisme et aux observations de Dr. Renu Adhikari, Rama Dhakal,[23] vice-présidente de la Fédération Nationale des Handicapés - Le Népal, a observé que des changements progressifs plutôt que radicaux sont intervenus au cours des dix dernières années. Rama Dhakal elle-même a dû faire face à de sérieux obstacles au cours de ses premières années de militantisme lorsqu'elle s'est engagée pour la première fois avec la Nepal Disability Women's Association (NDWA), ayant travaillé en qualité de présidente de l'organisation.

22. Pratt, Nicola. (2013). "Reconceptualizing Gender, Re-inscribing Racial-Sexual Boundaries in International Security: The Case study of UN Security Council Resolution 1325 on Women, Peace and Security", International Studies Quarterly, 57, 772-783.

23. Interview conducted with Ms. Rama Dhakal, June 27th, 2020, via Zoom, Location: Nepal

Travailler pour la représentation en soi a été une entreprise doublement difficile pour les femmes handicapées, car le handicap pose de sérieux défis pour simplement avoir accès à ces espaces publics. L'accent mis par Rama Dhakal sur les doubles formes d'oppression auxquelles sont confrontées les femmes handicapées soulève une question cruciale sur la participation et la représentation, car elle souligne que le Plan d'Action National ne mentionne pas les femmes handicapées en tant que groupe hautement vulnérable. Elle a en outre souligné la diversité au sein des groupes de femmes, par opposition aux questions d'intersectionnalité des identités et des vulnérabilités qui n'ont pas été pleinement intégrées dans le Plan d'action national.

LIMITATIONS ET DÉFIS

Bien qu'il soit visionnaire, le Plan d'action national du Népal laisse la place à l'incorporation de questions clés qui n'ont pas encore trouvé de place dans sa reformulation. Ceci est prévu pour février 2020 mais nous l'attendons se concrétiser et refléter la volonté politique du gouvernement et son engagement en faveur de celui-ci. Comme l'a souligné Dr. Renu Adhikari, le Ministère de la paix et de la reconstruction est maintenant dissous et la consolidation de la paix est devenue «axée sur les projets», ce qui affaiblit l'agenda Femmes, Paix et Sécurité. Elle attire l'attention sur la composition structurelle des personnes impliquées dans ces projets en tant qu'«élite, classe supérieure, section anglophone », en réfléchissant à la composition et aux lacunes de la classe.

Lors de l'élaboration d'un plan d'action national conclusif, il est essentiel de reconnaître ces vastes disparités entre les groupes de femmes pour en faire un cadre politique plus holistique et inclusif. Comme l'a observé Rama Dhakal, l'accent mis sur la représentation a permis une participation accrue des femmes handicapées à différents titres, même si elle affirme que les dispositions relatives aux quotas sont toujours une lutte permanente.

Malgré une réserve de 33% pour les femmes en tant que disposition constitutionnelle, des quotas distincts pour les femmes handicapées ne se sont pas encore matérialisés. L'accent mis sur la représentation vient de son expérience de travail avec la communauté où les femmes sont confrontées à différents types de stigmatisation - ``souvent perçues comme un fardeau par la famille ou handicapées en raison du péché d'une vie passée.'' Elle croit que des efforts conscients devraient être fait pour reconnaître les différents besoins et les incorporer dans les cadres politiques. Elle a observé que par rapport à la rédaction d'autres plans d'action nationaux tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), le Plan d'action national pour 1325 a vu plus de représentation et d'inclusion des femmes handicapées, mais bien plus encore reste à faire. Par exemple, alors que les femmes sont devenues des survivantes et des décideurs, élues et représentées dans différents comités, elles forment également une énorme partie de la population directement touchée par le conflit, ce qui en fait des victimes potentielles du conflit et augmente ainsi leur vulnérabilité pendant et après le conflit.

La différence entre les groupes «handicapés naturels» et «handicapés induits par les conflits» reflète en outre les multiples niveaux de vulnérabilité, qui nécessitent une vision plus large des idées de participation, de représentation et d'inclusion. En outre, la vulnérabilité des femmes appartenant à des communautés marginalisées handicapées est un autre sujet de préoccupation. Elle nécessite de repenser d'urgence l'idée de représentation, qui jusqu'à présent se limite à présenter les femmes comme un groupe homogène. C'est ici que simplement préconiser la représentation et «la confondre avec l'agence»'[24] limite la matérialisation de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité en tant qu'outil de transformation pour les femmes.

24. Shepherd, Laura. (2008). "Power and Authority in the Production of United Nations Security Council Resolution 1325", International Studies Quarterly, 52(2), (383-404).

Comme l'observe Dr. Renu Adhikari,

La résolution 1325 du CSNU est importante et les réseaux de défense des droits des femmes l'ont utilisée avec force pour plaider en faveur de problèmes importants, mais rien ne peut être fait grand-chose en raison de notre statut de subordonnée en tant que femmes dans la société népalaise. " Même pour réaliser la paix, les femmes népalaises artisanes de la paix on risqué leur vie personnelle et se sont battus pour la justice malgré les menaces de mort, la violence et l'insécurité. Pour eux, la consolidation de la paix est un processus approfondi de lutte pour la justice qui ne pourra pas ramener la paix si nous n'examinons que les conflits violents sans nous attaquer aux causes profondes de ces derniers.

RECOMMANDATIONS

La résolution 1325 du Conseil de sécurité a considérablement transformé la vie des femmes dans différents contextes de conflits et a également officiellement introduit un discours mondial sur les femmes, la paix et les conflits. Au Népal, des espaces ont été ouverts pour que les femmes utilisent ces cadres politiques pour plaider en faveur de problèmes spécifiques de violence sexuelle, de vulnérabilité, de représentation et d'autres problèmes liés aux femmes. Cependant, le plan d'action national est simplement «un modèle que les gouvernements, les institutions multilatérales et la société civile peuvent utiliser pour coordonner l'action et suivre les résultats». Il ne peut en soi être tenu pour responsable ni transformer radicalement la vie des femmes. Néanmoins, il ne peut être écarté comme étant hors de propos, car d'autres pays comme l'Inde, par exemple, n'ont pas encore élaboré un plan d'action national reconnaissant l'impact des conflits sur les femmes et d'autres groupes marginalisés.

L'impact du plan d'action national sur la 1325 et 1820 peut être considérablement renforcé en intégrant les expériences et les connaissances des femmes dans les contextes locaux en

- Renforcement de la mise en œuvre des plans d'action nationaux 1325 et 1820 par l'intégration et l'appropriation par le gouvernement et les autres parties prenantes, principalement en l'absence du ministère de la Paix et de la Reconstruction.
- Assurer des secours et des réparations à l'endroit des femmes et filles touchées par le conflit, aux victimes de violences sexuelles liées au conflit et aux anciens combattants. Renforcer la prestation de services grâce à la capacité de réponse des prestateurs de services.
- Améliorer les informations et les preuves grâce à la collecte régulière de données sur la violence sexuelle et sexiste dans les conflits.
- Améliorer la coordination entre les différentes agences d'exécution, les ministères, les OSC, les partis politiques et la communauté des donateurs en matière de leadership, de renforcement des capacités et de formation basée sur les compétences pour les femmes et les filles touchées par le conflit, victimes de violences sexuelles liées au conflit.
- Intégrer l'Agenda des femmes pour la paix et la sécurité dans les programmes et services existants au sein des agences gouvernementales, des plates-formes des femmes et des filles touchées par les conflits et des agences bi/multilatérales pour développer un mécanisme solide de suivi, de transparence et de responsabilité.
- Approuver le projet de Plan d'Action National II et combler les lacunes existantes en matière de Femmes, Paix et Sécurité.

Pour un impact à long terme, il est nécessaire de travailler avec les femmes locales en tant que facilitatrices, médiateurs et agents de paix, en mettant moins l'accent sur le renforcement des capacités et davantage sur le partage des connaissances. Dr. Renu Adhikari recommande que le plus grand programme des Femmes, Paix et Sécurité soit l'égalité pour traiter le statut subordonné des femmes.

À long terme, pour les changements structurels au niveau communautaire, nous devons d'abord lutter contre la discrimination.

Tant que les femmes ne peuvent pas établir de manière égale le contrôle de leur travail, de leur identité et de leur corps, nous ne pouvons pas avoir la paix ou la sécurité. La violence sexuelle n'est qu'une conséquence et un résultat. S'ils ne disposent d'aucune information sur les droits sexuels et la sexualité, il y aura des violences sexuelles - cela ne se produit pas uniquement en raison de l'impunité. La violence sexuelle dépend de la manière dont le corps des femmes est considéré.

L'agenda Femmes, Paix et Sécurité au Népal doit être élargi pour aborder l'égalité et enquêter sur les causes structurelles des inégalités. Comme l'ont souligné les expériences de Renu Adhikari et de Rama Dhakal, la trajectoire et la croissance du mouvement des femmes et de leur programme ont évolué avec le temps. Le Plan d'Action National de la Résolution 1325 du CSNU n'a toujours pas répondu à certaines préoccupations et il est impératif que d'autres plans soient élaborés et exécutés en tenant compte des expériences et des récits des femmes locales.

RETRACER LE LEADERSHIP DES FEMMES POUR GARANTIR ET MAINTENIR LA PAIX AU SOUDAN DU SUD

Mary Apayi Ayiga
Executive Director, Raise Women's Hope

Hannah Lorna
Membre Fondatrice de Women's Leadership Organisation

CONTEXTE

En l'an 2000, alors que le monde applaudissait et accueillait pacifiquement le nouveau millénaire, il y avait peu de célébrations dans ce qui était le Soudan du sud. Enlisé dans une longue guerre civile sanglante, il ne semblait pas y avoir de fin en vue pour la plus longue guerre civile d'Afrique, qui remontait à l'accession du pays à l'indépendance en 1956.

L'an 2000, en marquant l'adoption de la résolution historique 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU) a été importante pour façonner les processus et l'avenir du programme Femmes, Paix et Sécurité au Soudan du Sud.

La guerre civile menée par le mouvement séparatiste du sud Anya Nya a fait rage pendant une décennie jusqu'à l'accord de paix de 1972 signé à Addis-Abeba, en Éthiopie. En 1983, une deuxième guerre civile a éclaté cette fois sous la direction du Mouvement de libération du peuple soudanais (SPLM) de John Garang. La guerre civile dévastatrice durera plus de deux décennies jusqu'au 9 janvier 2005, date à laquelle l'Accord de paix global nord-sud a été signé, sous la médiation de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Au cours des quatre décennies de conflit, les femmes ont joué un rôle important en tant que combattantes, luttant contre la marginalisation et en tant que bâtisseuses de paix à la base travaillant individuellement et dans des associations informelles. Pourtant, malgré cela, il restait un manque de reconnaissance spécifique du genre et des femmes dans les conflits.

De l'Accord de Paix Global de 2005 à l'Accord pour la résolution du conflit au Soudan du Sud (ARCSS) de 2015 et à l'Accord Revitalisé pour la Résolution du Conflit au Soudan du Sud (R-ARCSS) de 2018, il y a eu une avancée progressive des questions féminines dans les accords de paix. Les femmes ont été reconnues comme parties prenantes aux côtés du gouvernement (GOSS), du SPLM-IO, des partis politiques, des anciens détenus du SPLM (SPLM-FD), des groupes confessionnels, de la société civile et d'éminentes personnalités. Les femmes ont participé soit en tant que représentantes des femmes (en tant que parties prenantes) et soit en tant que membres de délégations (gouvernement ou parties en conflit). Alors que la question cruciale pour les femmes était la participation et l'incorporation de leurs préoccupations dans l'accord, les femmes étaient sous-représentées dans les discussions préalables aux négociations. Cela a eu une incidence sur la mesure dans laquelle les questions de genre ont été incluses dans l'accord de paix final.

Alors que le R-ARCSS comprend plusieurs dispositions à l'appui de l'Agenda des femmes pour la paix et la sécurité, tel qu'articulé par la résolution 1325 du Conseil de sécurité, la mise en œuvre dans une perspective de genre est confrontée à des défis. Le Plan d'action national sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité et les résolutions connexes formulées par le ministère sud-soudanais de l'égalité des sexes, de l'enfance et de la protection sociale présente cependant une occasion importante de relever ces défis, d'améliorer le statut des femmes touchées par le conflit et de promouvoir leur rôle dans la construction d'une paix durable.

Les femmes sud-soudanaises ont joué un rôle déterminant dans la résolution des conflits passés et avaient une expérience considérable à tirer pour maintenir la paix. Les femmes ont soutenu les efforts de guérison et de réconciliation. Les femmes ont également travaillé dur pour garder les familles et les communautés ensemble pendant les conflits en chantant des chants de paix, en persuadant leurs maris, fils et frères d'arrêter de se battre, en risquant des missions de paix dangereuses à travers les territoires ennemis ou en se mariant à travers les lignes ennemies pour unir ou réconcilier des communautés en guerre. Par exemple, les femmes se sont solidarisées contre la position politique de leur mari après la scission du SPLM / A. Les femmes des deux côtés de la scission ont continué à se rendre visite, à maintenir la communication et à offrir un forum pour discuter des problèmes qui affectaient leurs communautés.

LE VOYAGE DE MARY APAYI, D'UNE COMBATTANTE À UNE ARTISANE DE PAIX COMMUNAUTAIRE

Diverses initiatives de femmes et de femmes locales au Soudan du Sud ont contribué à la paix et à la sécurité du pays. Mary Apayi Ayiga Wani en fait partie. Elle vivait dans le comté de Yei, dans l'État de Yei River. Soldat rebelle, Mary Apayi a eu une expérience directe de la situation traumatisante des femmes dans les conflits armés. Elle raconte: «Les enfants ont été violés devant leurs parents; les parents ont été violés devant leurs propres enfants. Il ne pourrait y avoir rien de plus traumatisant. »

Apayi a fait ses études élémentaires dans le nord avant de rejoindre l'école secondaire dans le sud en 1981. En 1988, Apayi a rejoint l'Université de Juba pour obtenir un diplôme en éducation. Son éducation universitaire a cependant été interrompue par l'intensité de la guerre. La paralysie de la guerre dans le sud a entraîné le transfert de l'université à Khartoum, où, contrairement au sud, une paix relative régnait. Apayi n'a pas poursuivi car le reste des étudiants ont déménagé dans la capitale soudanaise. Elle a plutôt rejoint la rébellion dirigée par le Mouvement / Armée de Libération du Peuple Soudanais (SPLM / A).

Pendant la rébellion, Apayi a été blessée deux fois. La première fois, elle et une vingtaine d'autres soldats ont été blessés lorsque leur convoi a sauté sur une mine. Beaucoup d'entre eux n'ont pas vécu pour raconter l'histoire. La deuxième fois, elle a été blessée lors d'un échange de tirs sur le champ de bataille. Elle et d'autres victimes ont été évacuées vers Kampala, en Ouganda, puis transférées à Nairobi, au Kenya, où elle passera un mois et demi à se battre, cette fois sur un lit d'hôpital, pour sa vie.

La douleur des blessures par balle n'a pas dissuadé Apayi de poursuivre la rébellion. Lorsqu'elle a récupéré, elle est retournée au fort où elle a failli perdre la vie. Elle s'est impliquée dans la mobilisation des femmes dans les communautés, les a convaincues des raisons pour lesquelles la lutte était importante et leur a demandé de fournir de la nourriture «pour nourrir leurs fils» sur le champ de bataille. «J'étais motivée à me battre pour la justice, l'égalité et la liberté», raconte-t-elle. «J'ai cherché à sauver les femmes de la marginalisation et de la discrimination.»

Dans les années 2000, Mary Apayi était l'une des femmes qui ont participé aux pourparlers de paix qui ont abouti à la signature de l'Accord de Paix Global en 2005. L'Accord de Paix Global intégrait plusieurs négociations et accords antérieurs signés à Machakos et Naivasha, Kenya: le Protocole de Machakos (Juillet 2002), l'accord sur les arrangements de sécurité de Naivasha (septembre 2003), l'accord de partage des richesses de Naivasha (janvier 2004), l'accord de partage du pouvoir de Naivasha (mai 2004), la résolution de Naivasha du protocole de conflit d'Abyei (mai 2004), et le Protocole de Naivasha sur la résolution du conflit dans le sud du Kordofan et les États du Nil bleu (mai 2004).

En 2008, Mary Apayi et d'autres militantes pour la paix ont formé Raise Women Hope, une organisation de paix à la base qui, avec d'autres, a renforcé les capacités, les connaissances et l'expertise des femmes en matière de leadership pour faire progresser le programme Femmes, Paix et Sécurité, contribuant à la paix et au relèvement au Soudan du Sud. Aujourd'hui, Apayi est une formatrice axée sur l'égalité des sexes, le leadership des femmes et l'autonomisation économique - une vocation dont elle est fière.

HANNAH LONA, BÂTISSEUSE DE PAIX ET LÉGISLATRICE

La militante pour la paix au Soudan du Sud Hannah Lona, après la signature en 2005 de l'Accord de paix global (CPA), s'est proposée de diriger la politique. Les hommes étaient considérés comme plus capables et avaient dominé la politique. Cependant, lorsqu'elle a suivi en 2009 une formation au leadership sur la consolidation de la paix organisée par Isis-WICCE d'alors, Hannah Lona a été inspirée de se présenter au poste de membre du Parlement dans l'État de l'Équatoria occidental. Apayi et Lona, en tant que stagiaires, ont participé à des programmes d'échange de femmes dans la région de l'Est et de la Corne de l'Afrique. Au cours de leurs voyages en Ouganda et en Ethiopie, par exemple, elles ont appris les différentes expériences des femmes dans les situations de conflits, la consolidation de la paix et les efforts de reconstruction qui ont inspiré leur travail.

Le CPA et la Constitution de transition de la République du Soudan du Sud qui en a résulté ont attribué aux femmes au moins 25% des sièges et des postes dans chaque organe législatif et exécutif de l'État dans le cadre de l'action positive visant à réparer les injustices historiques. Ces dispositions s'étendent au pouvoir judiciaire, au Conseil des ministres, aux institutions indépendantes et aux commissions. Il renforce le principe selon lequel la participation des femmes à la direction et aux processus de paix est importante. Cela affirmait également que la guerre affecte les femmes différemment et que, à ce titre, leurs besoins et leurs priorités, qui sont différents de ceux des hommes, doivent être à la table des décisions.

Hannah Lona a suivi sa conviction. En 2010, elle était sur les urnes pour le poste de membre du Parlement dans l'État d'Équatoria occidental et elle a gagné. «La politique est une opportunité de régler les désaccords politiques, mais le plus important pour moi est d'être une représentante des femmes à la table de décision», déclare Lona. «Un politicien est un défenseur de son peuple. La politique est une autre forme d'activisme. La différence avec la forme habituelle d'activisme est que l'activisme politique se fait au parlement, et c'est important parce que l'activisme hors du parlement n'atteint parfois pas les décideurs, mais lorsque vous êtes au parlement, vous savez que votre message est entendu. "

Lona a gravi les échelons, passant du statut de député d'arrière-ban à celle de vice-présidente du Comité du genre et de l'éducation, et elle est finalement devenue vice-présidente de la Chambre. Elle a résisté aux tempêtes politiques, en particulier de la part d'hommes qui la considéraient comme une menace politique malgré le fait qu'elle était la seule femme législatrice à la Chambre. Après une lutte soutenue pour la représentation des femmes, deux autres femmes ont été nommées au Parlement de l'État, ce qui porte le nombre total à trois.

Lona et Apayi ont utilisé leurs positions de leadership pour souligner que les femmes ont besoin de sécurité et de perspectives de genre dans la construction et la reconstruction de l'État. Elles ont appelé à l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, à un meilleur accès à la justice et à une meilleure sécurité économique pour les femmes ainsi qu'à leur participation aux processus décisionnels.

PROGRÈS RÉALISÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA R1325 DU CSNU

Le Soudan du Sud a lancé son premier plan d'action national quinquennal sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité et les résolutions connexes en 2015 pour une période de cinq ans. Le Ministère du genre, de l'enfance et de la protection sociale a mené un processus participatif rigoureux impliquant une large consultation à la suite de laquelle il a harmonisé les points de vue des institutions gouvernementales, des partenaires de développement, des agences des Nations Unies, des organisations de la société civile, des groupes de femmes, des chefs religieux et traditionnels. Un comité directeur national composé de ministères, de commissions, d'agences des Nations Unies et d'organisations de la société civile a été chargé de coordonner et de suivre la mise en œuvre. L'objectif général du Plan d'action national était de renforcer la participation des femmes aux efforts de paix et de sécurité et de créer un environnement propice à leur leadership et à leur participation politique à la résolution des conflits. Cela permettrait des processus de paix, de relèvement et de reconstruction plus inclusifs, justes et durables, dans lesquels une perspective sexospécifique est intégrée dans la conception et la mise en œuvre de toutes les politiques liées à la paix et à la sécurité.

Le gouvernement du Soudan du Sud a élaboré un certain nombre d'instruments juridiques et politiques aux niveaux national, étatique et sectoriel pour fournir un cadre pour la mise en œuvre des éléments du programme Femmes, Paix et Sécurité. Par exemple, la loi sur le gouvernement local (2009) stipule que les femmes se verront accorder une dignité pleine et égale avec les hommes et des droits égaux à participer à la vie publique. La loi sur les prisons (2011) prévoit la protection des femmes détenues qui devraient être détenues dans des sections séparées dotées des conditions nécessaires à leur prise en charge et à leur traitement. La loi sur l'enfance (2008) prévoit la protection des fillettes contre les abus et l'exploitation sexuels, y compris le viol, l'inceste, le mariage précoce, mariage d'enfants et les mutilations génitales féminines. Mary Apayi a souligné que le gouvernement doit maintenant appliquer ces lois.

Des progrès sont également observés dans la nomination de femmes à des postes politiques influents, notamment dans les négociations de paix, les missions de maintien de la paix et les rôles d'ambassadrice, pour ne citer que ça. Les femmes contribuent également activement aux efforts de consolidation de la paix au niveau local. Cependant, il reste un long chemin à parcourir pour avoir des femmes de la base aux tables de négociation officielles. Hannah Lona attribue cela à l'engagement ponctuel des femmes dirigeantes dans le domaine de la paix et de la sécurité, qui empêche une participation significative aux processus de paix comme le stipule la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies. En conséquence, les femmes continuent d'agiter pour une représentation accrue dans toutes les institutions gouvernementales.

Les progrès dans la mise en œuvre significative du plan d'action national ont également été entravés par un financement et un engagement inadéquats du gouvernement et des partenaires de développement. Un manque de capacités a également affecté les progrès et la formation reste essentielle pour familiariser tous les acteurs clés, y compris les femmes, avec les connaissances et les compétences nécessaires pour combler les lacunes et participer aux processus de prise de décision et de consolidation de la paix. Cela donnerait également aux femmes les moyens d'influencer d'autres processus importants tels que la budgétisation nationale et d'autres domaines où le gouvernement n'est pas considéré comme suffisamment performant.

Apayi note qu'un grand nombre de femmes sud-soudanaises ordinaires ne comprennent pas vraiment ce que signifie la résolution 1325 du CSNU. Elle explique,

La résolution doit être comprise par toutes les femmes, en la traduisant dans les langues locales. Une population autonome participera activement à la revendication de la responsabilité pour les processus de consolidation de la paix sensibles au genre. Les chefs religieux peuvent, par exemple, atteindre leurs congrégations avec des messages sur la paix, ainsi que faire la médiation et promouvoir l'harmonie entre les parties en conflit. Ceci est important dans une communauté où les dirigeants sont les gardiens des cultures et des traditions communautaires.

Apayi et Lona conviennent que pour parvenir à une paix durable, les femmes et les filles devraient engager un dialogue et créer des relations, notamment en impliquant les hommes et les garçons dans un travail commun pour faire progresser l'agenda Femmes, Paix et Sécurité. Cela est particulièrement important étant donné que le Soudan du Sud est une société patriarcale qui maintient des normes sexospécifiques strictes et où la discrimination sexiste limite la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix.

Mary Apayi et Hannah Lona vivent dans l'espoir et continuent de travailler pour faire en sorte que les quatre principaux piliers de la résolution 1325 - Participation, protection, prévention et secours et relèvement soient un jour réalisés pour les femmes et les filles du Soudan du Sud.

20 ANS DE LA RÉSOLUTION 1325 DU CONSEIL DE SÉCURITÉ EN OUGANDA: VU PAR UNE MILITANTE DE LA PAIX COMMUNAUTAIRE FÉMINISTE

Cecilia Engole Alupo
Directrice Exécutive,
Teso Women Peace Activists

L'Ouganda a, depuis l'indépendance, une histoire de conflits aux effets dévastateurs sur les femmes et les filles. Cela comprend la guérilla Luweero du Mouvement de résistance nationale (NRM) 1980-85 de Yoweri Museveni, la guerre de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) de Joseph Kony dans le nord et l'est de l'Ouganda de la fin des années 1980 aux années 2000, l'insurrection du Saint-Esprit d'Alice Lakwena dans l'est de l'Ouganda à la fin des années 1980 et au début des années 1990, l'insurrection de l'Armée populaire de rédemption (ARP) dans la région de Rwenzori dans les années 1990 et au début des années 2000, et le vol de bétail des Karamojong, et autres.

La sous-région de Teso a une histoire de conflits, du vol de bétail des Karamojong, de l'insurrection du Saint-Esprit et de la rébellion Force Obote Back (faire revenir Obote), à la rébellion de la LRA qui a causé des souffrances indicibles. Des personnes sont mortes, des biens et des infrastructures ont été détruits, des forêts coupées et des écoles transformées en camps des déplacées internes (PDI). Teso à lui seul avait plus de 80 camps de déplacés internes. Le sous-pays d'Obalanga, dans le district actuel de Kapelebyong, et Obuku dans le district de Soroti comptaient certains des plus grands camps de déplacés internes accueillant chacun plus de 40 000 personnes. Lorsque les rebelles de la LRA sont descendus sur Obalanga en 2003, des centaines de personnes ont été tuées. Il y avait aussi une fosse commune à Ngariam où les morts ont été enterrés parce que les proches ne pouvaient pas prendre leurs corps en raison de l'insécurité dans la région. Les zones les plus touchées sont les districts actuels de Katakwi, Amuria, Kaberemaido, Soroti, Kumi Serere et Bukedea. Aujourd'hui, la sous-région de Teso a une paix relative. Le Mouvement du Saint-Esprit d'Alice Lakwena a disparu depuis longtemps, les rebelles de la LRA de Joseph Kony ont été chassés de la sous-région et même du pays, et l'exercice de désarmement de Karamojong a réduit la précipitation du bétail.

L'EXPÉRIENCE DES CONFLITS CHEZ LES TESO

Les femmes et les filles ont le plus souffert des conflits armés dans la sous-région de Teso. Elles ont été enlevées, tuées ou recrutées par des rebelles pour des combats ou des soins. Les femmes et les filles ont également été forcées de marcher sur de longues distances en portant le butin, ont été violées collectivement, en cas de résistence, elles se sont vues insérer des objets tranchants dans le vagin, ou elles étaient tuées. D'autres ont été prises comme esclaves sexuelles par les rebelles, rendant d'autres femmes veuves et laissant des enfants orphelins. Nous le savons parce que nous avons été témoins de certains de ces cas, mais aussi avons entendu des récits d'anciens kidnappés. Par exemple, sur les plus de 100 filles enlevées par les rebelles de la LRA à l'école secondaire des filles de Lwala dans le district de Kaberemaido, certaines d'entre elles se sont échappées et sont rentrées chez elles. Cependant, la majorité des personnes enlevées sont toujours portées disparues à ce jour. Nous ne savons pas si elles sont toujours en vie.

Certaines des rapatriés ont contracté le VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles à la suite d'un viol ou d'un mariage forcé avec les rebelles. D'autres sont revenues avec des enfants engendrés par les rebelles. Beaucoup de ces enfants et des mères qui sont rentrés ont été rejetés par les membres de leur famille et par la communauté. La communauté les considérait comme des parias. Pour les mères qui avaient été tourmentées par la guerre et à qui des crimes odieux tels que le viol avaient été commis, être rejetée par leur famille et leur communauté était si traumatisant que certaines se sont suicidées. Les femmes handicapées souffraient davantage.

La résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) était très pertinente pour Teso où les civils, en particulier les femmes et les enfants, représentaient la grande majorité des personnes affectées par les conflits armés.

ACTIVISME DES FEMMES POUR LA PAIX À TESO

La résolution 1325 du CSNU a sensibilisé à la nécessité d'une participation active des femmes aux efforts de consolidation de la paix et de reconstruction. Au cours des 20 dernières années, les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux ont joué un rôle important dans la consolidation de la paix en Ouganda, et dans la sous-région de Teso en particulier. De 1998 à 2002, j'ai été élue conseillère de district représentant les femmes du sous-comté d'Usuk à Katakwi. C'est ce rôle en politique qui m'a exposée à l'activisme des droits des femmes. Lorsque Isis-WICCE, (actuellement le Women's International Peace Center), identifiait des femmes leaders des zones touchées par la guerre des sous-régions de Kasese, Luwero et Acholi, Lango, Teso et Karamoja, J'étais parmi les 45 premières femmes formées. J'ai obtenu un certificat en consolidation de la paix, en transformation des conflits et en droits de l'homme.

La formation m'a incité à mobiliser quatre autres femmes: Christine Amaso, feu Rita Etyang, Florence Akelo et Rose Kedi pour lancer le Teso Women Peace Activists (TEWPA). J'ai été motivée par le fait que les initiatives de paix précédentes, telles que celles visant à mettre fin à la guerre de la LRA, n'ont jamais impliqué de manière significative les femmes rurales à la base. Cet aspect essentiel de la participation active et significative des femmes aux processus de paix a été négligé dans le règlement des conflits liés au vol de bétail. Les femmes ont souffert de violences sexuelles et sexistes et ne savent pas où demander réparation. Ils n'avaient aucune connaissance des lois et politiques qui les protègent. Les quelques femmes impliquées dans les processus de paix étaient des femmes qui occupaient déjà des postes de direction, mais même alors, ces femmes étaient très peu nombreuses.

TEWPA est né pour essayer de changer le statu quo. TEWPA a ensuite identifié 650 femmes et les a également formées à la consolidation de la paix, aux processus de résolution des conflits et aux droits humains. Nous avons commencé à faire des activités en nous rencontrant sous un arbre. Ensuite, nous avons déménagé dans un magasin de la maison d'un voisin avant de recevoir des fonds de démarrage de 1,5 million de shillings ougandais de la part d'Isis-WICCE pour mener des recherches sur les expériences des femmes et des filles pendant les conflits armés dans le sous-comté d'Obalanga. Aujourd'hui, nous avons 345 comités de femmes pour la paix et plus de 120 enseignants formés en droits des femmes et des enfants et en processus de consolidation de la paix. Les enseignants gèrent des clubs de paix et de droits humains dans plus de 60 écoles des régions de Teso-Karamoja. Plus de 40 organisations communautaires de femmes actives ont été créées.

Les femmes en Ouganda ont toujours tenté de favoriser la paix. La regrettée Eireni Emulu de Teso et Betty Bigombe dans le nord de l'Ouganda en sont des exemples classiques. Ces femmes étaient passionnées par la paix et la sécurité. Les efforts de Betty Bigombe en juin 1993 pour entamer des contacts avec Joseph Kony, le chef des rebelles de la LRA et négocier une résolution pacifique de la guerre de la LRA, ont été non seulement salués en Ouganda mais dans le monde entier. Elle a osé la paix alors que le gouvernement envisageait de résoudre le conflit uniquement par une défaite militaire contre les rebelles.

En juillet 2006, le gouvernement ougandais a commencé à engager les rebelles de la LRA dans des pourparlers de paix qui se tiendront à Juba, au Soudan du Sud. Les pourparlers de paix de Juba ont été l'occasion pour les femmes qui ont souffert le plus fort des guerres de participer activement au processus de consolidation de la paix. La même année, Isis-WICCE a mené à l'organisation d'une caravane de la paix à partir de la République démocratique du Congo, passant par l'Ouganda et le Kenya. La caravane de la paix visait à remonter le moral pour une résolution pacifique de la guerre de la LRA. En Ouganda, la caravane devait démarrer à Soroti et se déplacer à travers la sous-région d'Acholi jusqu'à Juba via Kitgum. Cependant, en raison de l'insécurité au Soudan du Sud, la caravane n'a pas atteint Juba mais s'est arrêtée à Kitgum.

J'étais l'une des 25 femmes mobilisées à Soroti qui ont porté le flambeau de la paix d'Acholi jusqu'à Kitgum. Isis-WICCE a également organisé des expositions sur la paix à Soroti, Kasese, Lira et Kotido impliquant TEWPA dans l'appel à la paix et à la fin de la violence sexuelle et sexiste.

En décembre 2011, la Conférence internationale de la région des Grands Lacs (CIRGL) qui a réuni des chefs d'État et des dirigeants de 12 pays de la région des Grands Lacs a abouti à la Déclaration de Kampala de 2011. La déclaration aborde le problème profondément enraciné de la violence sexuelle et sexiste et réaffirme l'engagement des gouvernements régionaux à mettre fin à la violence. J'ai rejoint Isis-WICCE pour participer à ces discussions à Kampala, ainsi qu'aux conférences internationales sur les droits des femmes au Libéria, au Mexique et à la 52e Commission de la condition de la femme en 2008 à New York, où des survivants de la guerre avons donné nos témoignages. Ces expériences et la formation que j'ai reçue m'ont aidée à comprendre la position des femmes dans les processus de paix et de sécurité.

J'ai utilisé plusieurs postes de direction pour contribuer à promouvoir l'agenda des femmes, de la paix et de la sécurité. J'ai été élue présidente du district de Katakwi de l'Association nationale des organisations de femmes en Ouganda, ainsi que présidente du conseil des femmes du district de Katakwi. J'ai dirigé des programmes pour l'autonomisation des femmes à Katakwi et dans les districts actuels d'Amuria. En tant que conseillère de district à Katakwi, j'ai influencé le personnel technique du district du Département de la production pour fournir aux femmes des races améliorées de chèvres, de taureaux, d'arachides et de plants d'eucalyptus. Des groupes de femmes ont également reçu une parcelle de terrain dans le conseil municipal de Katakwi pour le développement.

J'ai présenté des articles sur le rôle et les expériences des femmes rurales dans la consolidation de la paix dans divers forums en Ouganda et en dehors. J'ai formé et encadré de jeunes femmes au leadership et aux droits des femmes. J'ai conçu des programmes et des projets répondant aux besoins et aux priorités des femmes et des filles de la base en plus de défendre et de collecter des fonds pour les interventions des femmes. J'ai dirigé des coalitions de femmes, y compris les Ateker Women Land Rights Partners, comprenant 12 organisations.

LES BESOINS DES FEMMES ET LES DÉFIS Y RELATIFS

Les expériences que j'ai vécues dans le militantisme pour la paix ont été gratifiantes mais aussi parfois fatales. En 2002, lors de la recherche Isis-WICCE sur les expériences des femmes pendant la guerre à Katakwi, nous avons failli tomber dans une embuscade organisée par les voleurs de bétail dans le camp de Ngariam Apeuro-Aodot, où 21 innocents dont des femmes ont péris. Un de nos membres, Scholastica Akurut, a adopté un bébé dont les parents ont été tués. Lors d'un autre incident, TEWPA en collaboration avec l'Union culturelle Iteso dirigée par Son Altesse Papa Augustine Osuban a envoyé une délégation rencontrer les rebelles de la LRA à Garamba-Rwichamba en RDC pour plaider pour la libération des femmes et des enfants en captivité. Les délégués ont été déshabillés par les rebelles et ont reçu l'ordre de rentrer chez eux.

Néanmoins, le jalon clé pour moi est la capacité de travailler et de collaborer avec des femmes, des groupes de femmes, des organisations de la société civile à travers le fossé politique et des personnes techniques au sein du gouvernement dans la région de Teso-Karamoja, pour la paix. Les initiatives auxquelles j'ai participé ont contribué à répondre aux besoins stratégiques des femmes, notamment en ce qui concerne l'accroissement de leur participation effective à l'établissement de la paix et à la prévention des conflits. Nous savons que lorsque diverses femmes participent aux négociations de paix, la qualité et la durabilité de la paix augmentent.

PROGRESSER DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA R1325 DU CSNU

Le Ministère de l'égalité des sexes, du travail et du développement social en partenariat avec des femmes et des organisations de femmes, d'autres OSC et des partenaires de développement; ont joué un rôle de premier plan dans la promotion des droits des femmes et du rôle des femmes dans la consolidation de la paix et la résolution des conflits. En 2008, l'Ouganda a élaboré un plan d'action national pour la mise en œuvre des résolutions 1325 et 1820 et de la Déclaration de Goma sur l'éradication de la violence sexuelle et la fin de l'impunité dans la région des Grands Lacs. Le plan d'action national a défini les priorités en matière de consolidation de la paix, de résolution des conflits et le droit des femmes et des filles à vivre sans violence. Le plan identifiait quatre lois traitant des problèmes de violence sexiste, notamment la loi sur la Cour Pénale Internationale (2010), la loi sur la violence domestique (2010), la loi sur les mutilations génitales féminines (2010) et la loi sur le mariage et le divorce (2009).

Le PAN en cours d'exécution a permis de mieux faire connaître les droits des femmes. Cependant, il faut redoubler d'efforts pour éliminer les obstacles tels que les normes et pratiques culturelles négatives qui limitent les progrès des femmes dans les communautés sortant d'un conflit. À la fin de la guerre dans le nord et l'est de l'Ouganda, le gouvernement ougandais a lancé des programmes de reconstruction tels que le programme de rétablissement de la paix et de développement, le fonds d'action sociale du nord de l'Ouganda et l'opération Wealth Creation. Ces programmes visaient à consolider la paix grâce à la reconstruction socio-économique de vies frappées par des décennies de guerre dévastatrice. Ces programmes constituaient une tentative opportune du gouvernement pour réorganiser les opportunités économiques de la région.

Sans adopter une approche de transformation du genre, cependant, ces programmes n'ont pas complètement provoqué le changement positif souhaité. Par exemple, alors que l'opération Création de richesse se concentre sur la création de richesses en stimulant l'agriculture, cependant, dans de nombreuses régions de l'est et du nord de l'Ouganda, les normes culturelles interdisent aux femmes de posséder des terres malgré le fait qu'elles fournissent la majorité de la main-d'œuvre agricole. Ainsi, les femmes ne bénéficient pas de manière significative des produits agricoles.

Cela se reflète également dans le fait que, malgré le développement par le gouvernement ougandais d'instruments politiques et juridiques visant à protéger les femmes et les filles, lorsqu'une crise comme le COVID-19 éclate, avec le confinement qui s'en suit et son impact, la violence faite aux femmes et aux filles augmente immédiatement. . En outre, il subsiste des lacunes importantes en matière de capacités au sein du secteur judiciaire, ce qui affecte les progrès dans la réduction ou l'élimination de la violence sexuelle et sexiste.

Il est nécessaire d'améliorer l'accès aux services de soins de santé et au soutien psychosocial pour les rescapées de la violence, ainsi que d'investir davantage dans le renforcement du leadership des femmes et dans la prévention de la violence sexiste. Renforcer les opportunités économiques des femmes pour réduire la domination masculine et la violence sexiste dans les foyers.

L'avenir de la mise en œuvre de la R1325 du Conseil de Sécurité devrait garantir que davantage de femmes occupent des postes clés dans l'armée, la police et les prisons. Les districts devraient localiser les stratégies chiffrées pour la mise en œuvre du PAN de la R1325 du Conseil de sécurité et vulgariser au niveau communautaire afin que les dirigeants locaux soient pleinement engagés. La mise en œuvre de la Résolution 1325 du CSNU devrait inclure un appui aux mécanismes de justice transitionnelle qui permettent la réconciliation et la reconstruction des zones touchées par le conflit avec la participation de groupes locaux de femmes et d'organisations de la société civile.

Women's International Peace Centre
Amplifying Women's Voice and Power

© Women's International Peace Centre, 2020
Tous Droits Réservés

Adresser toute correspondance à:

Executive Director
Women's International Peace Centre
Plot 1, Martrys' Garden Road B, Ministers' Village Ntinda
P. O. BOX 4924, Kampala, Uganda
Tel +256-414-543953
Email program@wipc.org
Web www.wipc.org